



HAL
open science

Les argentei de “ type parisien ”, étude d’un monnayage d’argent régional de la fin du VIe et du début du VIIe siècle

Bruno Foucray, Guillaume Blanchet, Guillaume Sarah

► To cite this version:

Bruno Foucray, Guillaume Blanchet, Guillaume Sarah. Les argentei de “ type parisien ”, étude d’un monnayage d’argent régional de la fin du VIe et du début du VIIe siècle. *Revue Numismatique*, 2020, 177, pp.247-278. hal-03020290

HAL Id: hal-03020290

<https://univ-orleans.hal.science/hal-03020290v1>

Submitted on 16 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISSN 0484-8942

REVUE --- NUMISMATIQUE

Dirigée par
Fr. Duyrat, C. Grandjean, C. Morrisson,
M. Bompaire, A. Suspène

Secrétaires de la rédaction
V. Drost, J. Jambu, J. Olivier

2020
(177^e volume)

Revue soutenue par l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales
du Centre national de la recherche scientifique

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Diffusion : Société d'édition « Les Belles Lettres »
2020

REVUE NUMISMATIQUE

COMITÉ DE PUBLICATION

Directeurs

Frédérique DUYPAT | Catherine GRANDJEAN | Cécile MORRISSON | Marc BOMPAIRE | Arnaud SUSPÈNE

Secrétaires de la rédaction

Articles

Jérôme JAMBU (jerome.jambu@univ-lille.fr) | Vincent DROST

Comptes rendus

Julien OLIVIER (julien.olivier@bnf.fr)

COMITÉ DE LECTURE

Michael ALRAM, Michel AMANDRY, Philip ATTWOOD, François BARATTE, Patrice BAUBEAU, Cécile BRESC, François DE CALLATAÏ, Michel CHRISTOL, Yves COATIVY, Sylviane ESTIOT, Bruno FOUCRAY, Stefan HEIDEMANN, Antony HOSTEIN, Marie-Christine MARCELLESI, Jens Christian MOESGAARD, Sylvia NIETO-PELLETIER, Olivier PICARD, Séléne PSOMA, Andrea SACCOCCI, François THIERRY, Lucia TRAVAINI, Benedikt ZÄCH.

La *Revue numismatique* paraît annuellement. Elle est la propriété de la Société française de numismatique qui en est l'éditeur et en assure le service à tous ses membres à jour de cotisation pour l'année concernée, lors de sa parution. La cotisation a été fixée pour 2020 à 56 € pour les membres correspondants, à 65 € pour les membres titulaires, les institutionnels et les membres résidant à l'étranger, à 30 € pour les étudiants.

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, F-75002 PARIS

<http://www.sfnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

La *Revue numismatique* est également diffusée par

Belles Lettres Diffusion Distribution

25 rue du Général Leclerc, F-94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

Tél. : 01 45 15 19 89 | Fax : 01 45 15 19 80

Le champ couvert par la *Revue numismatique (RN)* comprend la numismatique et l'histoire monétaire et s'étend à l'archéologie, l'histoire économique, l'histoire de l'art ainsi qu'à l'épigraphie, la sigillographie ou la glyptique dans leurs rapports avec l'étude des monnaies, médailles et documents monétiformes de toutes civilisations.

La *RN* recherche des études de haut niveau et de première main, publication de documents nouveaux ou nouvelle interprétation de documents connus. Des notes synthétiques faisant le point sur une question ou un débat y ont également leur place.

Les langues admises sont, outre le français, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Les manuscrits complets et conformes aux instructions aux auteurs (p. 465) doivent être remis au secrétaire principal de rédaction au plus tard le 1^{er} septembre de l'année qui précède la parution ; celui-ci les rend anonymes avant qu'ils ne soient expertisés. Les manuscrits sont confiés par le comité de lecture, lors d'une première réunion (octobre) à plusieurs rapporteurs, dont au moins un de ses membres est titulaire, ledit comité se réservant le droit de faire appel à des spécialistes extérieurs. Les expertises sont examinées et discutées par le comité de lecture lors d'une seconde réunion (novembre) et les articles sont retenus en fonction de leur intérêt scientifique. Le comité de lecture peut conditionner la publication d'un article à d'éventuelles reprises. Les secrétaires de rédaction annoncent aux auteurs les décisions du comité de lecture avant le 31 décembre. Les articles sont définitivement validés lorsque le conseil de gestion de la *RN* se réunit en janvier, pour adopter le budget du volume à paraître et ne peuvent dès lors plus faire l'objet d'une autre publication.

En cas de contestation d'une décision, les auteurs doivent la présenter au secrétaire principal de rédaction, qui la remettra aux directeurs pour y répondre.

La *RN* ne rend compte que des ouvrages qui sont adressés au secrétariat avec la mention « *Revue numismatique* ». Les ouvrages sont remis à des spécialistes proposés par les directeurs au comité de lecture. La publication rapide dans le bulletin ne doit pas nuire au caractère informatif et critique des comptes rendus et il est possible de rendre compte simultanément et synthétiquement de plusieurs ouvrages sous la forme de comptes rendus de synthèse.

La *RN* se réserve le droit de refuser toute publicité sans avoir à fournir de motif à sa décision.

Préresse : Fabien TESSIER | Imprimerie CORLET

Bruno FOUCRAY*, Guillaume BLANCHET,
Guillaume SARAH*****

Les *argentei* de type « parisien » étude d'un monnayage d'argent régional de la fin du VI^e et du début du VII^e siècle

Résumé - L'identification d'un monnayage original d'*argentei* issu d'ateliers de Paris et du nord de l'Île-de-France datable de l'extrême fin du VI^e siècle constitue une nouveauté. Quinze exemplaires provenant de fouilles archéologiques ont été étudiés et ont bénéficié d'une campagne d'analyse de leur composition. Ils témoignent de la persistance, alors même que l'on pensait jusqu'à présent que seul l'or était monnayé, d'un monnayage d'argent de transition, qui emprunte encore aux modèles byzantins tout en développant sa propre originalité iconographique.

Mots clés - *Argentei*, VI^e siècle, Paris, analyses élémentaires.

Summary - The identification of an original *argentei* coinage issued in Paris and other mints from the north of the Ile-de-France at the very end of the 6th century is a novelty. Fifteen specimens from archaeological excavations were studied and benefited of a campaign to analyze their composition. They attest the persistence, even though it was thought until now that only gold was coined, of a silver coinage of transition, which still borrows from the Byzantine models while developing its own iconographic originality.

Keywords - *Argentei*, 6th century, Paris, Elemental analysis.

Introduction

Les monnaies d'argent frappées pendant la transition entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge ont peu retenu l'attention des numismates, notamment en raison des difficultés concernant leur datation ou leur attribution à une autorité connue. Néanmoins, les nombreux travaux de Jean Lafaurie¹ et d'autres plus récents² ont permis de dresser un portrait général de ces monnaies souvent

* Conservateur général du Patrimoine, CNRS, Université d'Orléans, UMR 5060 - IRAMAT Centre Ernest Babelon.

** Université de Caen Normandie, UMR 6273 - CRAHAM.

*** CNRS, Université d'Orléans, UMR 5060 - IRAMAT Centre Ernest Babelon.

1. Voir notamment LAFAURIE 1964 ; 1990 ; LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003.

2. CHAMEROY 2020.

retrouvées en contexte funéraire, presque systématiquement fragmentées et que l'on appelle aujourd'hui communément *argentei*³. La dernière grande synthèse consacrée à ce numéraire⁴ avait permis de prendre la mesure de la vaste déclinaison de monnaies d'argent frappées pendant cette période. Depuis, le regain d'intérêt pour ce monnayage parfois rébarbatif, rarement explicite et de datation aléatoire ne s'est pas démenti⁵.

Parmi ces monnayages d'argent, un type se différencie des autres : il porte au droit un buste couronné de face et au revers un monogramme en dôme surmonté d'une croix. Ces monnaies ont fait l'objet de plusieurs mentions depuis une vingtaine d'années, tout d'abord allusives⁶, puis un peu plus explicites grâce à quelques images⁷. Pour autant, l'étude raisonnée des *argentei* de « type parisien », bien qu'attendue, était restée en jachère alors même que quelques nouveaux exemplaires étaient découverts. Le corpus de ces monnaies, qui s'établit aujourd'hui à quinze exemplaires, un seizième restant douteux, provient d'au moins cinq sites différents. Le premier signalé, découvert en 1982 dans une tombe de la nécropole d'Ifs (Calvados), a permis de mettre en évidence l'existence de ce type original. Mais ce sont les fouilles préventives menées en 1991 et 1992 dans deux nécropoles mérovingiennes du sud du département de l'Oise, à Baron et à Chambly, qui ont livré dans plusieurs sépultures dix des quinze exemplaires aujourd'hui recensés.

L'originalité iconographique de ces *argentei* se conjugue avec celle des légendes, en grande partie intelligibles, qui signalent non plus le nom déformé d'un empereur byzantin, d'un roi goth ou franc comme en Provence, mais celui d'un atelier monétaire. Enfin, les lieux de découverte se concentrent, à l'exception de celui d'Ifs dans le Calvados, au sein d'une zone géographique très restreinte au nord de Paris (figure 1). Elle comprend le territoire du *pagus Parisiacus* (quatre ou cinq exemplaires sur les trois sites de Saint-Denis, Noisy-le-Grand et possiblement Bussy-Saint-Georges), celui du *pagus Silvanectensis* dans le diocèse de Senlis (3 exemplaires à Baron) et du *pagus Camiliacensis* dans le diocèse de Beauvais (7 exemplaires à Chambly).

L'objectif de cette étude est de caractériser ce type particulier de monnaies d'argent, afin d'en déterminer la période d'émission et de formuler des propositions quant aux autorités émettrices. Pour cela, une description des contextes

3. Les *argentei* sont de petites monnaies d'argent rarement mentionnées dans les textes, où ce terme désigne la nature de leur alliage.

4. LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003.

5. À titre d'exemple, on signalera le colloque *Argentum Romanorum sive Barbarorum*. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du IV^e au VI^e siècle dans l'Occident romain. Tradition und Entwicklung im Gebrauch der Silbermünze im römischen Westen (4.-6. Jh.) (12-13 octobre 2017, Université de Caen Normandie, dir. Jérémie CHAMEROY, RGZM, et Pierre-Marie GUIHARD, CRAHAM).

6. BOMPAIRE 1993, p. 108 ; DHÉNIN 1993 ; LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 94-95, 241.

7. FOUCRAY 2005 ; 2008.

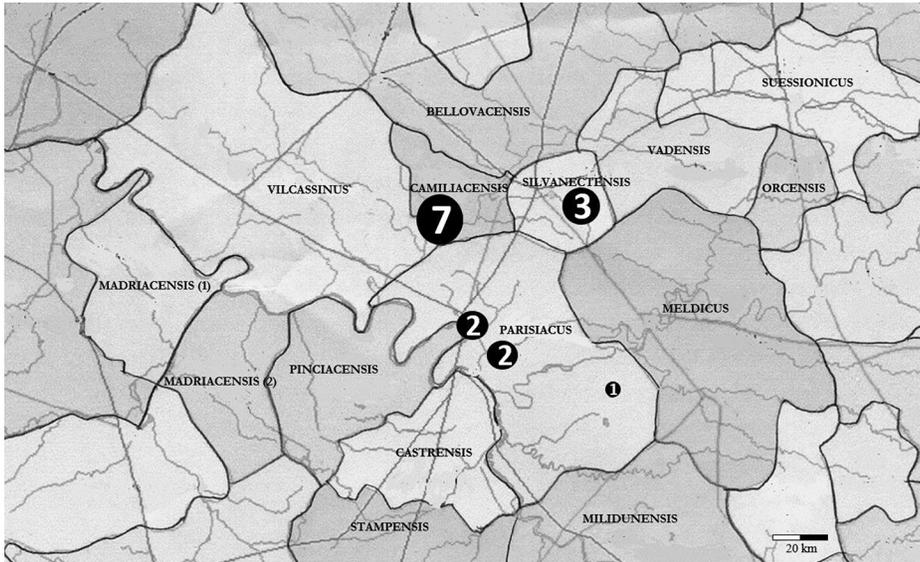


Figure 1 - Carte de répartition des lieux de découverte des *argentei* de type parisien (carte des *pagi* d'après Longnon).

de découverte est d'abord proposée, suivie d'une description et d'une classification précise des monnaies, en terminant par leur caractérisation chimique par le biais d'analyses élémentaires.

1. Contextes de découverte

Les contextes de découverte de ces monnaies sont presque exclusivement funéraires. Il s'agit d'un fait classique pour les *argentei* en général, déjà relevé par plusieurs auteurs⁸. Les trois exemplaires de Baron (lieu-dit « Le Buisson Saint-Cyr ») ont été mis au jour lors d'une fouille de sauvetage en 1991 (sépulture 382)⁹. La fouille de la nécropole de Chambly en 1991-1992¹⁰ (lieu-dit

8. LAFURIE 1964, p. 182-185 ; GENEVIÈVE à paraître.

9. Cette opération archéologique n'a pas fait l'objet d'un rapport scientifique. Les seules informations disponibles sur l'intervention relative à la nécropole mérovingienne proviennent de FÉMOLANT 1991. Quelques éléments à signaler dans LAFURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 240.

10. Cette opération archéologique, qui concernait plusieurs périodes chronologiques du Néolithique au Moyen Âge n'a, comme la précédente, malheureusement pas fait l'objet d'un rapport scientifique. Seuls les vestiges du Néolithique ont été publiés. Les informations relatives à la nécropole mérovingienne de plusieurs centaines d'individus restent encore aujourd'hui très largement inédites.

« Le Clos de la Rivière ») a permis la découverte de sept monnaies accompagnées de mobilier funéraire, dans deux sépultures différentes (735 et 521)¹¹. À Saint-Denis (Seine-Saint-Denis, lieu-dit « Églises Saint-Barthélemy et Saint-Pierre »), deux monnaies ont été mises au jour. La première est associée au mobilier funéraire de l'inhumation d'un jeune cavalier en sarcophage de plâtre (M 555) et la seconde provient des remblais de démolition entre les deux églises (M 1144)¹². Dans le même département, à Noisy-le-Grand (lieu-dit « 4 rue des Mastraits »), deux *argentei* ont été découverts lors d'une opération préventive menée en 2008-2009, plus précisément dans les sépultures 251 et 617¹³. À Ifs dans le Calvados, une fouille archéologique réalisée en 1982 a donné lieu à la découverte d'un *argenteus* de type parisien dans la sépulture 235¹⁴. Enfin, à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne) il aurait été trouvé entre 2000 et 2005 un *argenteus* de type parisien dans l'une des nombreuses interventions d'archéologie préventive réalisées sur le territoire de la commune (Secteur 3 de Marne-la-Vallée)¹⁵.

11. Les quelques rares éléments numismatiques signalés dans LAFaurie, Pilet-Lemière 2003, p. 241, font état de deux *argentei* dont un au nom d'Anastase et l'autre de type parisien collés ensemble. Cette information, datée de 1988, ne semble pas compatible avec les dates de fouilles de la nécropole mérovingienne (1991-1992). Aucune autre intervention archéologique concernant cette période n'est par ailleurs signalée à Chambly. Outre les sept *argentei* de type parisien, trois autres tombes de la nécropole ont livré des *argentei*, tous au type pseudo-impérial : un au nom d'Anastase dans la sépulture 310, deux autres percés eux aussi au nom d'Anastase dans la sépulture 769 et le quatrième dans la sépulture 1047. Ces monnaies ont pu être étudiées et analysées par nos soins. Une mauvaise lecture de l'un des deux *argentei* de la sépulture 769, de conservation médiocre, ne serait-elle pas à l'origine de cette information ?
12. Nous remercions M. Wyss de l'Unité d'Archéologie de Saint-Denis pour toutes les précisions sur les contextes stratigraphiques et chronologiques de ces deux *argentei*.
13. FOUCRAY 2012.
14. LAFaurie, Pilet-Lemière 2003, p. 94-95.
15. DHÉNIN 2013. Nous n'avons malheureusement jamais pu retrouver la trace de cette monnaie qui n'est connue que par cette mention sans indication de lieu précis ni de date de découverte. Nous ne disposons d'aucune illustration la concernant. L'auteur décrit par ailleurs un *argenteus* découvert dans une fouille archéologique rue Cruppet à Tremblay-en-France (93) qu'il attribue à la série des *argentei* de type parisien. Cette monnaie, illustrée dans cette publication, conservée et que nous avons pu étudier, est en fait un *argenteus* de type pseudo-impérial qui se signale, cas rarissime, par une liaison des coins de droit et de revers avec l'*argenteus* de la sépulture 1047 de la nécropole de Chambly (60).

2. Catalogue

Atelier de Paris

Phase 1

1 - Chambly 735 M2 (figure 2)

D/ Buste couronné de face surmonté d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 1 h : PARI / SIVS (S couchés).

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / B / E / C ou F. Légende commençant à 12 h : VICT / ORIA.

0,18 g ; 11,8 × 11,3 mm ; 6 h ; monnaie complète.

Probables liaisons des coins de droit et de revers avec Chambly 735 M4.

2 - Chambly 735 M4 (figure 3)

D/ Buste couronné de face surmonté d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 1 h : PARI / (SI)VS.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / B / E / C ou F. Légende commençant à 12 h : VICT / (ORIA).

0,10 g ; 11,7 × 10,8 mm ; 6 h ; monnaie incomplète.

Probables liaisons des coins de droit et de revers avec Chambly 735 M2.



Figure 2 - Chambly 735 M2 (× 4).



Figure 3 - Chambly 735 M4 (× 4).

Phase 2

3 - Chambly 735 M1 (figure 4)

D/ Buste couronné de face surmonté d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 1 h : P(Λ)RI / S(l)V(S).

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Légende commençant à 1 h : ACTV / MEST.

0,17 g ; 12,5 × 11,9 mm ; 12 h ; monnaie complète.

4 - Chambly 735 M3 (figure 5)

D/ Buste couronné de face surmonté d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 1 h : PARIS / IVS.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Ligne de grènetis en exergue. Légende commençant à 1 h : ΛCTV / MEST.

0,13 g ; 12,1 × 12 mm ; 6 h ; monnaie presque complète.



Figure 4 - Chambly 735 M1 (× 4).



Figure 5 - Chambly 735 M3 (× 4).

Phase 3

5 - Baron 382 M1 (figure 6)

D/ Buste couronné de face sommé d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 7 h : PARI / SIVS.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Ligne en exergue. Légende commençant à 1 h : (Λ)CTV / NEST.
0,13 g ; 10 × 11 mm ; 6 h ; monnaie incomplète.



Figure 6 - Baron 382 M1 (× 4).

Atelier de Gonesse ?

6 - Ifs 235 (figure 7)

D/ Dans un grènetis, buste couronné de face sommé d'une croix, deux *pendilia* en forme de ligne verticale de part et d'autre du visage. Légende rétrograde commençant à 11 h : CAVI(...) / (...)CE.

R/ Dans un grènetis, monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / Λ. Croisette et C appendus au monogramme. Légende commençant à 1 h : Λ(...) • X / CEIIO.
0,09 g ; 10 mm ; 6 h ; monnaie incomplète.



Figure 7 - Ifs 235 (× 4).

Atelier de Senlis

Phase 1

7 - Baron 382 M2 (figure 8)

D/ Buste couronné de face sommé d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 1 h : SILV(...) / NECTI.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Ligne en exergue. Légende commençant à 1 h, inintelligible.

0,07 g ; 10,6 × 9,7 mm ; 12 h ; monnaie incomplète.

Possible liaison de coin de droit avec la monnaie suivante Chambly 521 M2.

8 - Chambly 521 M2 (figure 9)

D/ Buste couronné de face sommé d'une croix, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 1 h : (...) VΛ (...) / NECTI.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Ligne en exergue. Légende commençant à 1 h : MPAVET (...)S.

0,12 g ; 10,7 × 10,6 mm ; 12 h ; monnaie complète.

Possible liaison de coin de droit avec la monnaie précédente Chambly 521 M1.

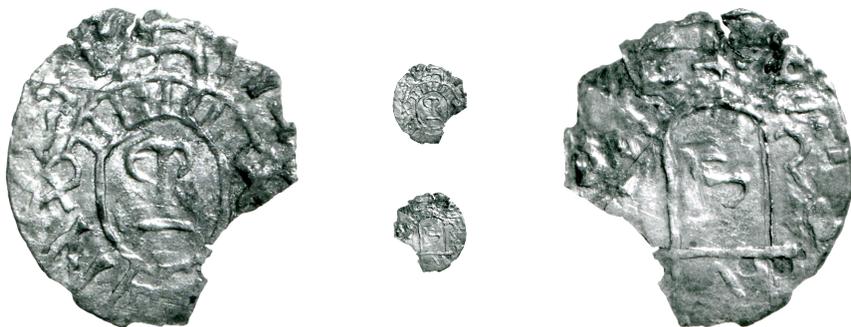


Figure 8 - Baron 382 M2 (× 4).



Figure 9 - Chambly 521 M2 (× 4).

Phase 2

9 - Saint-Denis M555 (figure 10)

D/ Buste couronné de face, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende commençant à 11 h : SILVA (...) / VI (VA en ligature, S couché).

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / A. Ligne en exergue. Légende illisible.

masse inconnue ; 10 × 9 mm ; 6 h ; monnaie incomplète et très fortement corrodée, actuellement collée sur un support pour éviter sa fragmentation.

10 - Noisy-le-Grand 251 (figure 11)

D/ Buste couronné de face, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende non apparente.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / A. Trois globules autour du S. Ligne en exergue. Légende : (...) SI.

0,05 g ; 9,7 × 7,8 mm ; 9 h ; monnaie très incomplète.

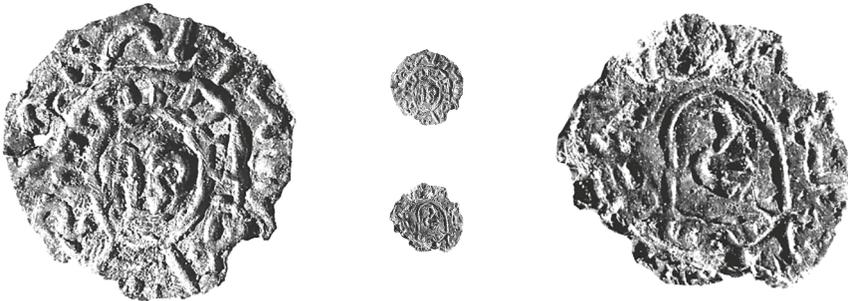


Figure 10 - Saint-Denis M555 (× 4).



Figure 11 - Noisy-le-Grand 251 (× 4).

Atelier de Beaumont-sur-Oise ?

11 - Chambly 521 M1 (figure 12)

D/ Buste couronné de face, la coiffe formant un cercle compartimenté autour d'un visage de petites dimensions surmonté d'une croix. Légende commençant à 8 h : BERI / (...) ΛONE.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Trois globules en-dessous. Légende commençant à 1 h : IEVI (...) M.
0,12 g ; 11,2 × 10,9 mm ; 3 h ; monnaie complète.

12 - Baron 382 M3 (figure 13)

D/ Buste couronné de face, la coiffe formant un cercle compartimenté autour d'un visage de petites dimensions. Légende commençant à 8 h : (...)E.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ. Trois globules en-dessous. Légende commençant à 1 h : M(...).
0,07 g ; 10,8 × 9,5 mm ; 6 h ; monnaie incomplète et corrodée.



Figure 12 - Chambly 521 M1 (× 4).



Figure 13 - Baron 382 M3 (× 4).

Atelier indéterminé

13 - Noisy-le-Grand 617 (figure 14)

D/ Buste couronné de face, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende illisible.

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ / -. Ligne en exergue. Légende rétrograde commençant à 11 h : AOO / EST.
0,21 g ; 10,8 × 10,6 mm ; 5 h ; monnaie corrodée.

14 - Chambly 521 M3 (figure 15)

D/ Buste couronné de face, deux *pendilia* en forme de boucle de part et d'autre du visage. Légende illisible

R/ Monogramme en H amorti en dôme sommé d'une croix, composé des lettres S / R / G / Λ / -. Légende commençant à 11 h : (...)O / O (...) I.
0,09 g ; 11,7 × 11,1 mm ; 6 h ; monnaie incomplète.



Figure 14 - Noisy-le-Grand 617 (× 4).



Figure 15 - Chambly 521 M3 (× 4).

15 - Saint-Denis M1144 (figure 16)

D/ Illisible

R/ Monogramme en H amorti en dôme composé des lettres S / (R / G) / Λ / -.

Légende commençant à 11 h : (...)O / O (...) I.

masse, dimensions et axe inconnus ; monnaie incomplète, très fortement corrodée et aujourd'hui fragmentée.

**Figure 16** - Saint-Denis M1144 (× 4).**3. Ateliers et légendes monétaires**

Les légendes de droit de certains *argentei* parisiens permettent d'identifier avec certitude deux lieux d'émission. Sur d'autres, l'état de conservation des monnaies ou le caractère peu lisible des lettres rend l'identification des noms de localités incertaine voire impossible (figure 17).

Légende au droit PARISIVS

Cette légende, clairement lisible sur cinq monnaies, désigne sans nul doute Paris. Elles se répartissent en trois groupes. Sur les exemplaires du premier (Chambly 735 M2 et M4, catalogue nos 1-2), la légende du revers VICTORIA rappelle inévitablement celle observée sur les *solidii* et *tremissis* byzantins, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit du groupe le plus ancien de l'atelier. Pour le deuxième (Chambly 735 M1 et M3, catalogue nos 3-4) la légende du revers est ACTV / MEST. Enfin le troisième groupe est constitué par une unique monnaie (Baron 382 M1, catalogue no 5), que sa légende de revers ACTV / NEST rapproche des exemplaires du groupe précédent. Elle s'en distingue cependant par une iconographie du buste de face et en particulier de la couronne d'un style différent ainsi que par un changement dans l'orientation de la légende du droit. Compte tenu de ces altérations par rapport aux deux premiers groupes, nous pensons qu'il pourrait s'agir ici du type le plus tardif pour l'atelier de Paris.

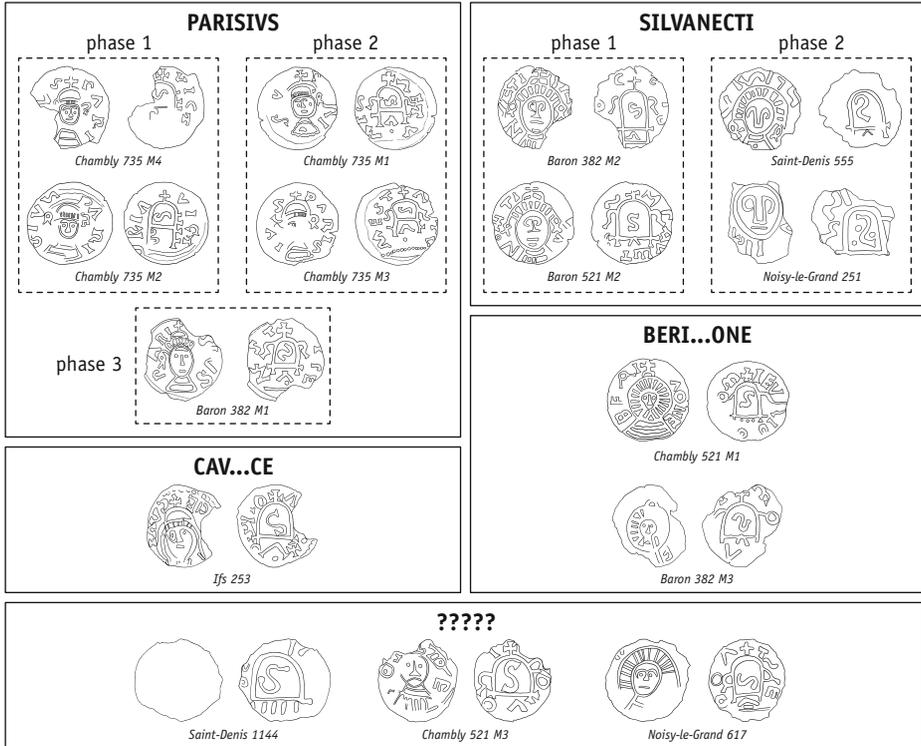


Figure 17 - Proposition de répartition typo-chronologique des *argentei* de type « parisien » par atelier monétaire.

Légende au droit CAVI ... CE

Seul l'exemplaire provenant d'Ifs présente cette légende incomplète (catalogue n° 6). Le traitement du buste au droit y est très proche de celui des *argentei* PARISIVS, ce qui permet de le rattacher typologiquement à ce groupe. La légende du revers n'est pas intelligible en raison de la cassure sur la monnaie. Au droit, celle-ci est incomplète et a été restituée par J. Lafaurie en GAVNISSA qui désigne Gonesse (Val-d'Oise)¹⁶ au début du IX^e siècle¹⁷. Cette proposition, cohérente avec la lecture et la localisation des autres exemplaires découverts, est cependant loin d'être assurée. Gonesse est situé sur la voie antique qui relie les cités de Paris et de Senlis. À la période romaine, c'est une

16. LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 94-95.

17. AN K9 n° 5.

agglomération routière qui a été partiellement fouillée en 2004. Les vestiges datant des périodes mérovingienne et carolingienne sont particulièrement nombreux sur le territoire de la commune, comme plus généralement dans tout le Pays de France. Il s'agit donc d'un candidat sérieux pour cette attribution. Néanmoins, compte tenu du caractère local de la circulation de ce monnayage, on ne peut écarter l'hypothèse d'un atelier totalement exogène, qui aurait repris la typologie des *argentei* de type « parisien » et qui serait alors à rechercher plus à proximité d'Ifs.

Légende au droit SILVANECTI

Bien que de lecture moins aisée, trois monnaies (catalogue nos 7-9) peuvent être attribuées avec certitude à cet atelier qui ne peut être que Senlis (Oise) et peut-être une quatrième (catalogue n° 10). Là encore, deux groupes semblent pouvoir être identifiés. Le premier (catalogue nos 7-8) se distingue du second (catalogue n° 9) par le traitement du visage et en particulier de l'ensemble formé par le nez et la bouche. C'est ce même traitement qui permet de proposer, sans certitude, d'y adjoindre l'exemplaire très incomplet de Noisy-le-Grand (catalogue n° 10). Les légendes de revers sont peu explicites au regard de l'état de conservation des exemplaires. On y retrouve cependant, sans ordre, la plupart des lettres qui composent la légende ACTVM EST du deuxième et du troisième groupe de l'atelier de Paris.

Légende au droit BERI ...ONE

Le traitement du buste au droit est ici particulier avec la couronne qui forme un grand cercle autour d'un visage très réduit. La légende du revers est inintelligible, mais on y retrouve sur les deux exemplaires les lettres MO qui pourraient signaler le nom d'un monétaire, et celle du droit, incomplète, se lit BERI...ONE sur le seul exemplaire intact (catalogue n° 11 ; il ne subsiste que la lettre finale E sur le second, catalogue n° 12). Les hypothèses pour identifier ce lieu sont peu nombreuses. La plus plausible est BELLIMONTE qui correspond à la forme la plus ancienne connue à la fin du x^e siècle de Beaumont-sur-Oise¹⁸. Cette ville, située sur l'axe antique de Paris à Beauvais, est une agglomération secondaire romaine d'une certaine importance puisqu'on y a même retrouvé une arène (sous le lycée Evariste Galois). L'occupation du iv^e siècle est assez conséquente et plusieurs fouilles ont aussi révélé des habitats mérovingiens. Beaumont-sur-Oise est par ailleurs une commune limitrophe de Chambly, lui-même chef-lieu de *pagus* toujours au cours du haut Moyen Âge. Tout comme pour Gonesse, cette attribution est hypothétique.

18. SIMON 1890.

Les trois autres *argentei* restent sans attribution. L'*argenteus* de la SEP 617 de Noisy-le-Grand (catalogue n° 13) présente des caractères hybrides entre les exemplaires des ateliers de Paris et de Senlis. Au droit, le buste et en particulier la coiffe, est caractéristique de Senlis, mais le traitement du visage le rapproche davantage de Paris. L'absence de légende conservée ne permet cependant pas de trancher. Au revers, les éléments de légende seraient quant à eux parfaitement compatibles avec ACTVM EST caractéristique du deuxième et du troisième groupe de l'atelier de Paris. Il pourrait donc aussi bien s'agir du produit d'un autre atelier non identifié, d'une production frauduleuse, qui pourrait expliquer son poids élevé (0,21 g), ou du possible témoignage d'une quatrième phase de l'émission parisienne, cette dernière hypothèse nous paraissant la plus plausible. L'impossibilité d'effectuer l'analyse de sa composition ne permet malheureusement pas de trancher sur ce point. Les deux autres monnaies (catalogue nos 14-15) sont trop altérées pour qu'on puisse proposer quelque hypothèse que ce soit. Elles pourraient signaler d'autres ateliers ou la production plus tardive de l'un de ceux identifiés plus haut.

Le monogramme en forme de H amorti d'un dôme surmonté d'une croix constitue avec la présence d'une lettre centrale S le lien iconographique entre tous ces *argentei* quel que soit l'atelier. Cette iconographie n'est pas originale puisqu'elle se rencontre sans discontinuer sur le monnayage byzantin depuis le v^e siècle¹⁹. Sans être exceptionnelle, elle reste très limitée pour les émissions des royaumes francs, et s'observe essentiellement en Provence pour le cuivre avec Thierry I^{er} (Belfort 4552), l'argent avec Childebert I^{er} (Belfort 5449), mais aussi sur l'or. Une série de *tremisses* attribués par A. de Belfort et M. Prou à l'atelier de Lyon (Belfort 2300 et 2302 à 2305 ; PROU, *Mérov.* 87-88) présente de nombreuses analogies de revers avec les deux *argentei* de Paris que nous attribuons à la phase la plus ancienne des productions de cet atelier (catalogue nos 1-2). A. de Belfort place ces *tremisses* dans une fourchette chronologique étroite, 593-596, appuyant sa proposition sur l'identification du monogramme comme appartenant à Childebert II et sur le portrait impérial au droit qu'il considère comme une immobilisation de celui de Justinien I^{er} (figure 18).

Sur les autres exemplaires, à l'exception de ceux dont l'état de conservation ne permet pas de trancher clairement, les éléments du monogramme sont composés de trois lettres, deux appendues symétriquement de part et d'autre du dôme, R et G, et enfin un Λ en dessous. Leur interprétation reste en l'état délicate.

19. On notera pour mémoire, les deniers de la fin du vii^e siècle, attribués sans certitude à la Touraine, qui présentent de fortes analogies avec les revers des *argentei* de type « parisien » (SCHIESSER 2017, p. 112-116) et où il ne faut voir que de simples convergences iconographiques et pour lesquels il n'y a pas beaucoup plus d'hypothèses d'interprétation.

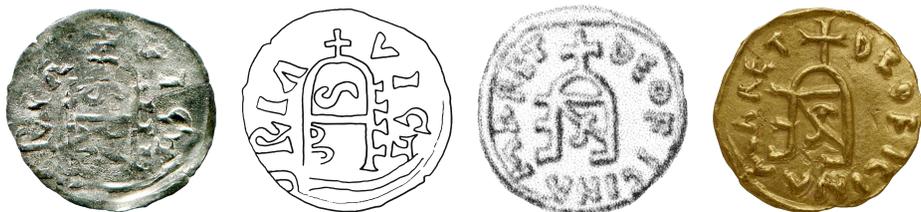


Figure 18 - Comparaison entre les revers de l'*argenteus* de Paris (catalogue n° 1) et du *tremissis* de Lyon (Belfort 2300).

Sur les deux exemplaires (catalogue nos 1-2), semble-t-il les plus anciens de l'atelier de Paris, les différentes lettres composant le monogramme (S, B, E et C ou F) pourraient faire référence à un souverain mérovingien. Plusieurs hypothèses d'assemblage sont ainsi envisageables. Une première pourrait composer le nom de Sigebert : SIGISBERTVS. Sigebert I^{er} (roi 561-575) n'a tenu en son pouvoir Paris et sa région qu'en 575 lors du conflit qui l'oppose à Chilpéric I^{er} et ce pendant quelques mois seulement, avant d'être assassiné en décembre de la même année. Par ailleurs, l'iconographie du buste au droit est incompatible avec les modèles byzantins qui n'apparaissent que postérieurement à cette date. Les autres rois homonymes, Sigebert II (613) et Sigebert III (639-656) n'ont pas eu Paris sous leur contrôle et doivent donc être exclus *de facto*.

Une seconde, qui inclurait en plus le H déduit de la forme générale du monogramme, pourrait composer le nom de Chilpéric : CHILPERICVS, Chilpéric I^{er} (roi 561-584). Cependant Paris semble être resté en indivision entre les fils de Clotaire I^{er} jusqu'en avril 583 lorsque Chilpéric I^{er} en prend le contrôle complet et ce jusqu'à son décès intervenu peu de temps après, en septembre 584.

Les autres exemplaires de Paris et ceux des autres ateliers offrent un groupe de lettres différent (S, G, R et A). En incluant là encore le H déduit de la forme générale du monogramme, on pourrait envisager le nom de Gontran (roi 561-592) : GVHTRAHHVS. Il faudrait alors accepter que les lettres N et M soient toutes deux représentées par le H. Sous l'angle historique cette hypothèse reste plausible, Gontran ayant tenu Paris, mais aussi Senlis conjointement avec Childebert II, sous son autorité de 584 à 592.

Bien que séduisante, l'identification de souverains mérovingiens derrière ces monogrammes semble cependant bien aléatoire et, sans l'exclure totalement, ne paraît pas devoir être retenue.

Les légendes au revers se déclinent en plusieurs groupes. Sur deux exemplaires de l'atelier de Paris (catalogue nos 1-2), la légende VICTORIA fait directement écho aux légendes des *tremisses* byzantins. Ces deux *argentei* sont par ailleurs très probablement issus de la même paire de coins et proviennent du mobilier funéraire de la même tombe. Ils étaient accompagnés de deux autres *argentei* de cet atelier (catalogue nos 3-4) dont la légende peut se lire ACTVM EST. Elle pourrait directement renvoyer à la lettre S au centre du monogramme si

l'on considère que celle-ci constitue l'indication pondérale de la monnaie, en l'occurrence, la silique poids. La lecture se complèterait ainsi : *actum est siliqua* « il s'agit d'une silique ».

Deux autres *argentei* de type parisien portent au revers des légendes similaires mais en partie altérées : ΛCTV / NEST (catalogue n° 5) et ΛOO / EST (catalogue n° 13). Enfin, les légendes de revers des deux *argentei* du possible atelier de Beaumont-sur-Oise (catalogue nos 11-12) portent une légende non déchiffrée mais qui pourrait débiter par les lettres MO. En ce cas il pourrait s'agir d'un nom, celui d'un monétaire, inscription qui devient la règle sur les *tremisses* à partir des années 570/580.

Les lettres ARG pourraient aussi renvoyer au terme ARGentum, mais cette hypothèse est fragilisée par leur absence sur les deux exemplaires les plus anciens de l'atelier de Paris (catalogue nos 1-2). De même une lecture (*f*)*actum est*, où le F initial aurait été omis, est envisageable. Cette lecture renverrait alors directement aux mentions *fit*, si fréquentes sur les *tremisses* mérovingiens. On pourrait cependant s'étonner d'une telle omission sur des monnaies où les légendes de droit comme de revers sont exemptes d'erreurs. Par ailleurs, elle devrait logiquement accompagner le nom de l'atelier qui, sur les *argentei* de type parisien, se trouve sur l'autre face de la monnaie. Seul point commun à tous les exemplaires, la présence du S qui, placé au centre du monogramme, ne trouve pas d'explication satisfaisante dans ces deux hypothèses.

4. Chronologie relative et chronologie absolue

La diffusion du monnayage byzantin en Gaule mérovingienne a fait l'objet d'une réflexion de fond qui reste encore aujourd'hui totalement valide²⁰. Après le règne de Justin II, les espèces byzantines sont principalement retrouvées dans la zone provençale et languedocienne ainsi que sur l'axe rhénan²¹, où les monétaires mérovingiens continuent à reprendre pour leurs *tremisses* les noms des empereurs de la seconde moitié du VI^e et du début du VII^e siècle²². Il s'agit là de monnaies exogènes perdues ou déposées (tombes, trésors) attestant de leur circulation sur ces territoires où l'on remarque la présence affirmée des monnaies de l'atelier de Carthage, surtout pour les *decanummi*. Pour autant, dans les autres régions de la Gaule mérovingienne, où ces monnaies n'étaient pas nécessairement inconnues, elles ne participaient pas, ou très marginalement, à la circulation monétaire. Les éléments typologiques du buste de face et en particulier ceux de la couronne, sont inspirés d'un modèle byzantin. La représentation du buste de face casqué sur les *solidi* est la règle jusqu'au règne de Justin II. Le règne de Tibère II Constantin (578-582) inaugure une nouvelle

20. LAFaurie, MORRISSON 1987.

21. LAFaurie, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 378-379.

22. LAFaurie, MORRISSON 1987, p. 43.

représentation impériale de face, cette fois-ci avec un buste couronné. C'est cette représentation que nous retrouvons sur les *argentei* de type « parisien ». Le modèle a pu être emprunté à un *solidus*, ce qui ne peut intervenir qu'à partir du règne de Tibère II Constantin. Il ne concerne d'ailleurs que son règne (578-582) et non celui de son beau-fils Maurice Tibère (582-602) qui revient au buste casqué et non couronné. Il peut aussi s'inspirer d'une demi-silique ou d'un quart de silique et concerne cette fois-ci les deux règnes et très probablement l'atelier de Carthage qui a frappé ces dénominations en abondance (figure 19). Le règne de leur successeur Phocas semble peu probable, car les représentations monétaires sont au buste barbu, ce qui n'est pas le cas sur ces *argentei*. L'hypothèse d'un modèle inspiré des divisions de la silique frappées à Carthage reste de loin la plus probable car les bustes y sont en tous points semblables à ceux des *argentei* : de face, couronnés avec une croix sommant la couronne, avec les *pendilia* et surtout une absence de la main tenant le globe crucigère qui figure sur les *solidi*. On peut aussi envisager un modèle qui serait tiré du monnayage en bronze de Constantinople et de Carthage, pour les modèles iconographiquement les plus proches, essentiellement les *folles* et les *decanummi*.



Tibère Constantin,
decanummi de Constantinople



Maurice Tibère,
demi-silique de Carthage



Maurice Tibère,
demi-silique de Carthage



Maurice Tibère,
demi-silique de Carthage

Figure 19 - Modèles byzantins au buste couronné de face.

La part que semblent avoir jouée les monnaies de l'atelier de Carthage dans la diffusion du monnayage byzantin en Gaule doit être prise en considération. On peut constater que, en se fondant sur les découvertes de monnaies isolées et les dépôts monétaires inventoriés en Gaule, seules ont été retrouvées les espèces d'or et de bronze. Qu'en était-il de l'argent ? Son absence des découvertes isolées reflète sans nul doute la très grande rareté des monnaies d'argent byzantines en circulation en Gaule aux VI^e et VII^e siècles. Il paraît pourtant difficilement concevable que ces monnaies, produites en grand nombre dans l'atelier de Carthage, n'aient pas circulé jusqu'en Gaule, contrairement à celles en or et en bronze. Il convient donc plutôt de s'interroger sur le devenir des différents métaux monnayés issus d'ateliers byzantins à leur arrivée en Gaule, qu'elles y parviennent par les ports provençaux, par la voie rhénane, ou par cabotage le long des côtes. Dans le cas de l'or, l'existence d'un monnayage autochtone du même métal mais émis sur des bases pondérales différentes a certainement conduit à la refonte de la plupart des *solidi* et *tremisses* byzantins, même si certains d'entre eux ont de toute évidence échappé au recyclage²³. Pour le bronze, l'absence presque totale de frappes monétaires mérovingiennes ne justifiait guère d'une pratique de la refonte. Par ailleurs, les tombes des VI^e et VII^e siècles du nord de la Gaule témoignent sans équivoque de la réinsertion opportuniste et généralisée des monnaies antiques de tout calibre, du sesterce du Haut Empire à l'*Ae 4* du IV^e siècle en passant par les potins et bronzes frappés gaulois²⁴. Ces monnaies de dimensions variées étaient donc probablement prises au poids de métal et les quelques bronzes byzantins, principalement des *folles* et *decanummi* de Carthage, n'avaient aucune peine à s'insérer dans la modeste circulation des bronzes antiques. Pour les quarts et surtout les demi-siliques, l'absence de monnayage au pouvoir libérateur proche ou équivalent et même d'espèces en argent dans le monnayage mérovingien rendait de facto impossible leur insertion dans la circulation monétaire. Elles pourraient avoir subi un recyclage par refonte systématique pour d'autres fins que monétaires.

On constate par ailleurs que les *argentei* de type « parisien » ne se mélangent pas avec les autres *argentei* pseudo-impériaux aux droits au buste à droite et aux revers à la Victoire / Rome assise ou au personnage debout, alors même qu'on les retrouve dans d'autres tombes de ces mêmes nécropoles comme dans celles de Baron, Chambly ou Noisy-le-Grand²⁵. Dans la fouille partielle de la nécropole de Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) rue Grouard, cinq tombes

23. BOMPAIRE 1993, p. 114.

24. Ces assemblages monétaires sont effectivement récurrents dans les tombes du VI^e et du VII^e siècle. On ne compte plus les exemples en Île-de-France et en Picardie. L'*argenteus* de la SEP 251 de Noisy-le-Grand (catalogue n° 10) était d'ailleurs accompagné d'un potin du type LT 5284 et d'un antoninien de Tétricus (Elmer 775) (FOUCRAY, BULARD 2019, fig 688, p. 651).

25. Cf. *supra*, n. 10.

ont livré un total de onze *argentei*, exclusivement au type pseudo-impérial, bien que nous nous situions dans la zone de diffusion des *argentei* de type « parisien »²⁶. La chronologie des tombes de cette partie fouillée de la nécropole, datée entre la fin du v^e et le début de la seconde moitié du vi^e siècle, explique probablement cette absence. Les *argentei* de type « parisien » semblent donc appartenir à une phase chronologique bien distincte de celle des *argentei* pseudo-impériaux.

La question de la chronologie relative entre les productions des différents ateliers n'est pas totalement résolue mais une première approche peut être proposée (figure 17). Si l'émission initiale semble pouvoir être attribuée à l'atelier de Paris avec les exemplaires à la légende de revers VICTORIA, suivie par la seconde phase aux revers ACTVM EST, monnaies qui n'ont été rencontrées ensemble que dans la sépulture 735 de Chambly, la troisième a probablement été contemporaine des émissions des autres ateliers. La sépulture 382 de Baron contenait en effet trois *argentei*, l'un de la troisième phase de l'atelier de Paris au revers ACTVN EST, un exemplaire de la première phase de celui de Senlis et un de l'atelier possible de Beaumont-sur-Oise. La sépulture 521 de Chambly contenait elle aussi un *argenteus* de la phase 1 de Senlis, un autre du possible atelier de Beaumont-sur-Oise et un troisième non identifié.

Les données de chronologie absolue sont malheureusement rares. L'absence de tout élément de contextualisation accessible pour les monnaies de Chambly et de Baron réduit cette approche aux seules monnaies de Noisy-le Grand et Saint-Denis donc à quatre des quinze exemplaires. La sépulture 617 de Noisy-le-Grand a livré un *argenteus* (catalogue n° 13) et une pyxide très dégradée difficilement datable, mais attribuable *lato sensu* à la seconde moitié du vi^e ou au début du vii^e siècle. Le second *argenteus* de la sépulture 251 n'était accompagné que d'éléments de mobilier en métal ferreux non datables. La monnaie M 555 de Saint-Denis (catalogue n° 9) participait au mobilier funéraire d'un jeune cavalier inhumé dans un sarcophage de plâtre. Ce mobilier d'accompagnement comprenait une garniture de ceinture en fer damasquinée, un briquet, un scramasaxe, un couteau et un éperon. Ces éléments ont permis d'attribuer cet ensemble à une fourchette chronologique qui s'étend du dernier quart du vi^e siècle à la première moitié du vii^e siècle²⁷. Le second *argenteus* (catalogue n° 15) provient de remblais mais n'était associé à aucun autre élément de mobilier archéologique.

Qu'il s'agisse des indices de chronologie relative ou de chronologie absolue, tous les éléments concordent pour placer l'émission des *argentei* de type « parisien » postérieurement à la décennie 575-585 et probablement avant la diffusion en Gaule mérovingienne du numéraire de l'empereur Phocas (602-610).

26. FOUCRAY 2016.

27. Informations inédites de M. Wyss de l'Unité d'Archéologie de Saint-Denis.

5. Métrologie

La question de la métrologie de ce monnayage est délicate mais ne doit cependant pas être négligée. L'état fragmentaire et les corrosions observables sur certains exemplaires qui n'ont pas pu être analysés conduit inévitablement à faire des propositions qui demanderont à être vérifiées. Pour autant, on constate que sur les *argentei* dont on peut légitimement considérer qu'ils sont à peu près intacts, soit six des quinze exemplaires étudiés, deux régimes pondéraux se dessinent. Un premier autour de 0,19/0,17 g (catalogue nos 1, 3), c'est-à-dire aligné sur le poids théorique d'une silique (0,188 g) et un second autour de 0,14/0,12 g (catalogue nos 4, 5, 8 et 11). Les monnaies les plus lourdes sont aussi, semble-t-il, les plus anciennes et sont toutes attribuées à l'atelier de Paris.

6. *Argentei* de type « parisien »

A. Caractérisation chimique

Les études de composition des monnayages d'argent attribués à la période de transition entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge sont rares. Les *argentei* parisiens, dont on situe la frappe vers 585-605, se trouvent en effet dans un « désert analytique ». Les référentiels de compositions de monnaies d'argent sur le territoire de l'ancienne Gaule les plus pertinents concernent les périodes antérieure et postérieure. Tout d'abord, les émissions dont les caractéristiques monétaires sont les plus proches (module, masse, épaisseur, aspect, contexte de découverte) sont les *argentei* frappés aux ^ve et ^{vi}e siècles ; ils font depuis peu l'objet de travaux, soit récemment publiés²⁸, soit en cours²⁹. Ensuite, des analyses plus nombreuses portent sur les monnaies d'argent plus tardives que sont les *sceattas* et les deniers mérovingiens (à partir du dernier tiers du ^{vii}e siècle). La composition de ces derniers retient l'attention des numismates depuis le début des années 1960³⁰, et a donné lieu plus récemment à des études régionales³¹. Enfin, et concernant la même zone géographique que les monnaies qui font l'objet de cet article, des analyses ont également été menées sur des deniers épiscopaux de Paris (émissions 673-740)³². Bien qu'il s'agisse de

28. CRUSAFONT *et alii* 2016, p. 260.

29. G. BLANCHET, Thèse de doctorat en cours, intitulée *De la fabrication à la circulation des monnaies d'argent dans les provinces occidentales de l'Empire romain. Pour une étude archéologique et archéométrique des argentei* ; BLANCHET *et alii* à paraître.

30. HAWKES *et alii* 1966 ; METCALF, MERRICK 1967 ; METCALF 1983 ; LAFaurIE 1996 ; LEHRBERGER 2014. Ces analyses ayant été principalement menées à l'aide de méthodes de surface, leur utilisation à titre de comparaison n'apparaît pas pertinente dans le cadre de cette étude.

31. SARAH, SCHIESSER 2013 ; SCHIESSER, SARAH 2017.

32. LAFaurIE, BARRANDON 1999.

frappes aux chronologies légèrement différentes, ce sont ces référentiels, antérieurs et postérieurs, qui ont permis des comparaisons ponctuelles dans cette tentative de caractérisation du métal des *argentei* de type « parisien ».

Les résultats d'analyse que nous présentons ci (figure 20) ont été obtenus par LA-ICP-MS (spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif avec prélèvement par ablation laser). Cette méthode est employée depuis plus d'une dizaine d'années pour les monnaies d'argent. À ce jour, plusieurs milliers de monnaies d'argent antiques et médiévales ont été analysées au laboratoire d'Orléans par cette méthode. La mise en œuvre d'analyses par LA-ICP-MS sur des monnaies d'argent présente plusieurs avantages³³ : en premier lieu, il s'agit

N°	Chambly							Baron			Noisy-le-Grand	
	7	11	14	1	2	3	4	5	7	12	13	10
	521 M1	521 M2	521 M3	735 M1	735 M2	735 M3	735 M4	382 M1	382 M2	382 M3	617	251
Ag	84,3 %	76,7 %	85 %	90,2 %	91,7 %	93,4 %	94,2 %	92,9 %	92,9 %	79,6 %		95,6 %
Cu	12,0 %	19,5 %	Éléments non quantifiables	7,6 %	6,1 %	3,2 %	3,5 %	3,4 %	3,4 %	6,9 %		2,3 %
Pb	7458	9814		4078	3997	4911	5006	6746	6746	17972		8820
Au	15378	11486		10264	10708	11933	11568	6182	6182	39382		10739
Bi	491	370		330	299	325	366	225	225	244		439
Zn	4583	5335		4137	2882	10034	3011	12004	12004	17649		117
Sn	8186	9015		2165	1365	2778	2429	11590	11590	58084		632
Ni	62	34		33	24	11	9,4	6,7	6,7	78		1,8
As	300	562		69	49	64	74	76	76	813		10
Ru	nd	nd		nd		nd						
Rh	nd	nd		nd		nd						
Pd	nd	nd		nd		nd						
Cd	nd	nd		nd		nd						
In	nd	nd		nd		nd						
Sb	159	645		55	36	65	67	247	247	635		31
Te	nd	nd		nd		nd						
Os	nd	nd		nd		nd						
Ir	nd	nd		nd		nd						
Pt	2,1	1,8		2,1	2,2	1,6	2,2	1,1	1,1	53		1,4
Tl	nd	nd		nd		nd						

Les valeurs autres qu'en pourcentages sont exprimées en ppm (partie par million, 10 000 ppm = 1 %).

Figure 20 - Résultats de l'analyse des *argentei* de type « parisien ».

33. SARAH *et alii* 2007 ; SARAH, GRATUZE 2016.

d'une méthode qui peut être considérée comme non destructive, puisque les micro-prélèvements réalisés par ablation laser mesurent moins d'un dixième de millimètre et sont par conséquent totalement invisibles à l'œil nu. Sans préparation des échantillons, elle permet de réaliser des profils de concentrations grâce auxquels les éventuelles variations de composition entre la surface et l'intérieur peuvent être visualisées et identifiées. Enfin, cette méthode permet de doser un grand nombre d'éléments avec des limites de détection très faibles, ce qui s'avère particulièrement intéressant pour identifier des monnayages fabriqués à partir de stocks de métaux différents. Du fait du caractère ponctuel du prélèvement, trois analyses sont réalisées sur chaque monnaie afin de s'assurer de la représentativité des résultats obtenus.

Sur les quinze monnaies cataloguées, quatre n'ont pas pu être analysées. Trois exemplaires (Ifs, Saint-Denis_555 et Saint-Denis_1144, catalogue nos 6, 9 et 15) n'étaient pas disponibles pour analyse, la première étant égarée et les deux autres trop endommagées. Ensuite, les résultats obtenus pour un exemplaire (Noisy-le-Grand_617, catalogue n° 13) n'ont pas été retenus car ils nous ont semblés inexploitable du fait de l'altération trop prononcée de l'alliage qui le constitue (probablement cristallisé).

B. *Alliage des argentei*

Afin de livrer les caractéristiques générales de composition des *argentei* parisiens, les teneurs en argent sont commentées en premier, suivies de celles de l'or pour terminer par les éléments associés au cuivre que sont le zinc et l'étain.

Les teneurs en argent déterminées pour les monnaies de type « parisien » sont, de manière générale, plutôt élevées (figure 21) avec des valeurs s'échelonnant de 76,7 % à 95,6 %. Sept monnaies sur onze possèdent un titre supérieur à 90 %. Les concentrations en argent de deux exemplaires (Baron_382-M3 ; Chambly_521-M2, catalogue nos 8 et 12) apparaissent sensiblement plus faibles, avec des valeurs situées sous les 80 % (respectivement 79,6 % et 76,7 %).

Du point de vue des contextes de découverte, certaines tendances peuvent également être commentées. D'abord, l'*argenteus* de Noisy-le-Grand est celui qui possède le titre le plus élevé (95,6 %). Ensuite, les monnaies découvertes à Chambly peuvent être divisées en deux groupes du point de vue de leur titre. Le premier, qui ne rassemble que des monnaies à la légende PARISIVS, est constitué de quatre *argentei* issus de la sépulture 735 (M1-M4, catalogue nos 1-4) dont le titre est systématiquement supérieur à 90 %. Les trois autres, provenant de la sépulture 521 (M1-M3, catalogue nos 7, 11 et 14) de la même nécropole, possèdent des titres bien inférieurs (respectivement 84,3 %, 76,7 % et *ca* 85 %). Enfin, les monnaies découvertes à Baron (M1-M3, catalogue nos 5, 7 et 12) révèlent des valeurs assez dispersées : les deux premières sont similaires au niveau de leur composition globale et titrent chacune précisément à 92,9 %, tandis que la M3 possède un titre inférieur à 80 % (79,6 % exactement).

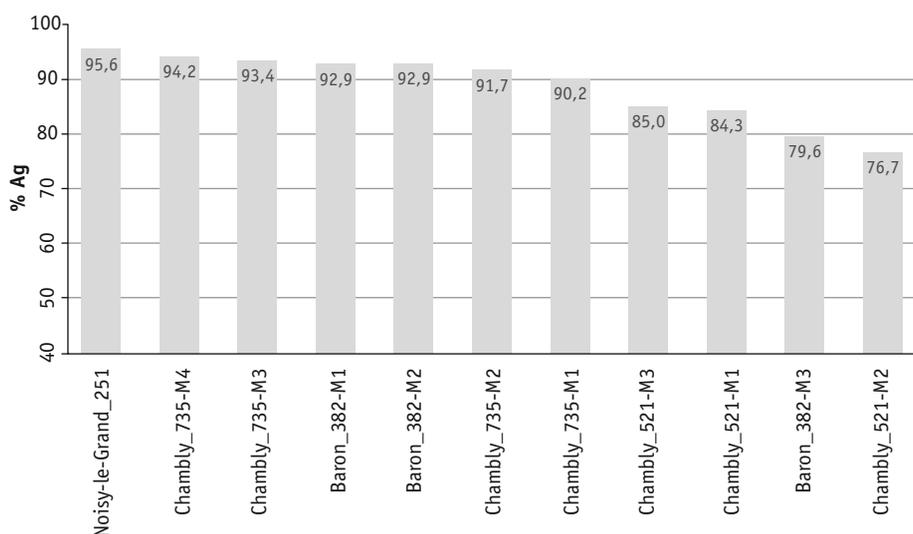


Figure 21 - Teneurs en argent des *argentei* de type « parisien » classées selon un ordre décroissant.

Les deux axes de comparaison cités plus haut (*argentei* des ^v^e-^{vi}^e siècles et monnaies d'argent du ^{vii}^e siècle) nous permettent d'affirmer que les teneurs en argent des monnaies parisiennes se trouvent dans la même gamme de composition. Tout d'abord, les *argentei* pseudo-impériaux, qui circulent majoritairement à partir de la seconde moitié du ^v^e siècle, possèdent un titre situé entre 83,9 % et 94,6 %. Ensuite, les monnaies d'argent frappées un peu plus tardivement (première moitié du ^{vi}^e siècle), probablement par les Ostrogoths installés en Provence³⁴, ont quant à elles livré des teneurs situées entre 87,8 % et 96,3 %. Enfin, si l'on avance un peu dans la chronologie, avec le titre de deniers mérovingiens (enfouissement daté des premières décennies du ^{viii}^e siècle), on obtient une gamme de teneurs également proche (80%-93 %) ³⁵. Les deniers épiscopaux de Paris les plus anciens, datés entre 673 et 717³⁶, ne dérogent pas à la règle, avec une gamme s'échelonnant entre 83 et 99 %.

Les teneurs en argent des monnaies parisiennes ne semblent donc pas révéler de caractéristique particulière et la variabilité de leur titre coïncide avec celle des monnaies d'argent qui circulent entre la fin du ^v^e et le ^{vii}^e siècle.

34. Il s'agit ici de l'analyse de cinq monnaies découvertes à Hérouvillette en Normandie. L'attribution du monogramme est incertaine, mais l'origine ostrogothique paraît assurée. BLANCHET *et alii* à paraître.

35. SCHIESSER, SARAH 2017, p. 226.

36. LAFAURIE, BARRANDON 1999 : quatre exemplaires, résultats p. 84.

Le dosage de l'élément or (qui n'a été possible que sur 8 des 11 exemplaires) met en évidence quelques traits intéressants (figure 22). Six exemplaires sur huit présentent pour cet élément des teneurs supérieures à 1 %, à l'exception de Baron_382-M1 et M2 (catalogue nos 5 et 7, ca 0,5 %). Ces teneurs peuvent être qualifiées d'élevées, voire très élevées, notamment dans le cas de l'*argenteus* Baron_382-M3 (catalogue n° 12, 3,9 %). Ce faciès particulier a d'ailleurs récemment attiré l'attention lors de l'analyse des frappes pseudo-impériales franques et des frappes ostrogothiques³⁷. En effet, la majorité des monnaies analysées, attribuées au VI^e siècle, proposent des valeurs similaires, autour de 1 % d'or. Cependant, deux exemplaires de type pseudo-impérial, découverts dans une nécropole allemande³⁸ ont également livré de très hautes teneurs (4,1 % et 1,2 %).

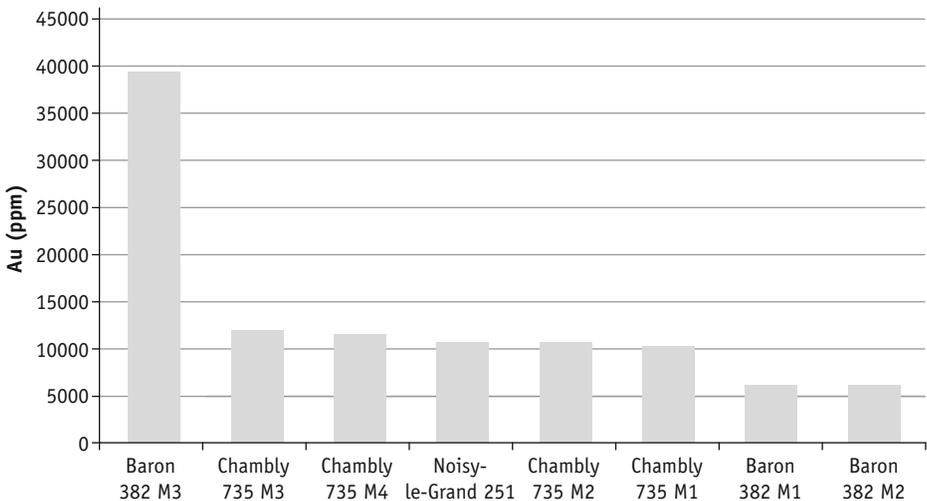


Figure 22 - Teneurs en or des *argentei* de type « parisien » classées selon un ordre décroissant.

De telles teneurs peuvent difficilement être le résultat du traitement du minerai d'argent (il y a systématiquement une faible quantité d'or dans le minerai d'argent). Dans ce cas, deux hypothèses sont envisageables : soit des objets dorés ont été « recyclés » et incorporés à l'alliage, soit de l'or altéré, ayant l'apparence de l'argent, a été fondu puis intégré. Il s'agit donc d'un trait caractéristique des monnaies des V^e-VI^e siècles qui n'est pour l'instant pas avéré pour l'argent du VII^e siècle³⁹.

37. BLANCHET *et alii* à paraître.

38. Il s'agit de la nécropole de Schwarzhindorf, située à Bonn et fouillée dans les années 1930.

39. L'analyse de *sceattas* à l'aide de méthodes d'analyses appropriées serait une piste à envisager.

Pour finir, du point de vue du contexte archéologique, on remarque que les quatre monnaies découvertes à Chambly dans la sépulture 735 (catalogue nos 1 à 4) possèdent des teneurs en or très proches.

Avant de conclure sur la caractérisation de l'alliage des *argentei*, il faut s'intéresser aux éléments associés au cuivre que sont l'étain et le zinc. Ces deux éléments sont présents en quantités très variables dans les *argentei* parisiens : de 117 ppm à 1,8 % de zinc et de 632 ppm à 5,8 % d'étain (figure 23). On observe une intéressante corrélation entre ces teneurs et les lieux de découverte : les monnaies de Baron sont pourvues des valeurs en zinc et en étain les plus élevées, suivies des monnaies de Chambly, pour finir avec la monnaie de Noisy-le-Grand. La comparaison de ces teneurs avec celles des *argentei* des ^v^e-^{vi}^e siècles montre bien que nous avons affaire à un alliage différent (figure 24). Les monnaies d'argent de type parisien semblent ici avoir cette caractéristique particulière de teneurs très élevées en étain et, dans une moindre mesure, en zinc. Il est donc probable que cela reflète un ajout de bronze et/ou laiton plutôt que de cuivre. L'hypothèse de la refonte d'objets non monétaires est probable.

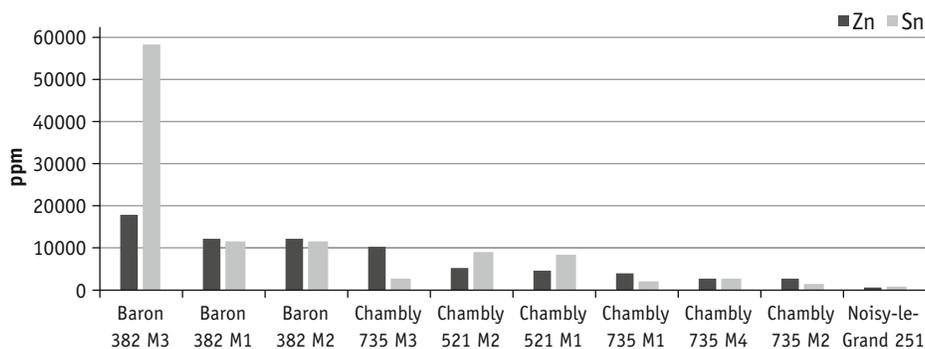


Figure 23 - Teneurs en étain et en zinc des *argentei* de type « parisien », classées par par teneurs en étain décroissantes.

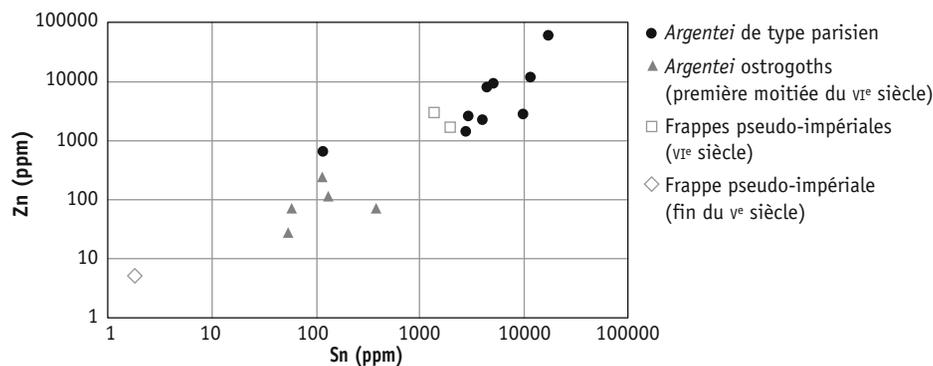


Figure 24 - Teneurs en zinc en fonction des teneurs en étain de différents monnayages d'argent des ^v^e-^{vi}^e siècles (échelles logarithmiques).

Pour conclure, la caractérisation chimique des *argentei* de type parisien a permis d'en mettre en évidence trois caractéristiques principales. Tout d'abord, leur titre est similaire à celui des monnaies frappées aux périodes antérieures et postérieures proches. Ensuite, les teneurs élevées en or dans des monnaies d'argent sont une particularité qui ne semble intervenir qu'à partir de la fin de l'Antiquité⁴⁰ et se poursuit au haut Moyen Âge ; les *argentei* de notre étude n'échappent pas à ce trait caractéristique. Enfin, ce sont les teneurs élevées en étain et en zinc de leur alliage qui différencient les monnaies d'argent parisiennes des autres.

7. Organisation des émissions

L'existence d'au moins quatre ateliers distincts qui ont frappé en partie de manière synchrone amène à s'interroger sur l'organisation de la frappe monétaire et les éventuels liens entre ces ateliers. L'hypothèse, souvent avancée pour les *tremisses* d'ateliers centraux où graveurs et monétaires frappent pour plusieurs lieux d'émission⁴¹, paraît ici difficilement soutenable. L'unité iconographique, métrologique et même géographique cache en fait une multiplicité de graveurs dont les styles bien identifiables coïncident par ailleurs chacun avec un atelier.

La composition des *argentei* de type parisien peut-elle nous renseigner sur l'organisation de la production ? Le peu d'exemplaires connus ne permet pas de tirer de solides conclusions pour le moment. Néanmoins, une confrontation avec les observations numismatiques peut permettre de formuler quelques hypothèses.

D'abord, les monnaies à la légende **PARISIVS** (Chambly_735-M1-M4 ; Baron_382-M1, catalogue nos 1-5) constituent un groupe de composition homogène, avec un titre contenu entre 90 et 94 % et des valeurs proches voire similaires en or (environ 1 %) et en étain (moins de 0,3 %).

L'une des monnaies de ce groupe typologique (Baron_382-M1, catalogue n° 5) fait la « passerelle » avec celui à la légende **SILVANECTI**. Cette monnaie présente en effet exactement la même composition que la seconde monnaie de Baron (Baron_382-M2, catalogue n° 7). Bien que la typologie soit différente, il faut rappeler qu'elles ont été découvertes dans la même sépulture. Ces éléments semblent indiquer que ces deux monnaies sont issues du même contexte de fabrication. La seconde monnaie rattachée au groupe **SILVANECTI** a au contraire une composition bien différente de sa voisine de Baron. Découverte

40. Voir GUEST 2005, p. 199-132 pour l'analyse de siliques de la fin du IV^e siècle ; voir BUTCHER, PONTING 2005, p. 176-179 : l'analyse de 78 deniers impériaux (I^{er} siècle apr. J.-C.) a néanmoins révélé une teneur en or supérieure à 1 % pour 12 exemplaires (soit 15 % du corpus), avec un maximum de 1,8 %.

41. LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, p. 13.

à Chambly (Chambly_521-M2, catalogue n° 8) elle présente un faciès chimique en effet très éloigné, mais qui fait pourtant encore une fois la passerelle avec un autre groupe typologique (BERI...ONE). En effet, les deux monnaies de la sépulture 521 de Chambly présentent également de très grandes similitudes du point de vue de leur composition, en particulier en raison de leur titre plus faible que les autres (84,3 % pour M1 et 76,7 % pour M2) et de leurs teneurs en zinc et en étain.

Ce monnayage bien localisé et dont la diffusion est en cohérence géographique avec celle des ateliers semble, en dépit des différences constatées entre ateliers, trahir l'œuvre d'une même autorité politique suffisamment affirmée pour imposer en même temps à plusieurs ateliers un modèle iconographique, une cohérence de valeur en métal et de poids. Ces émissions ne sont donc probablement pas le produit de choix locaux même si de toute évidence les coins de chacun des ateliers sont l'œuvre de graveurs différents dont les compétences techniques étaient sans doute très variables. En tout état de cause, ces monnaies circulaient dans le même espace géographique, probablement pour la même valeur.

L'identification de l'autorité responsable de ces émissions suppose une prise en compte du contexte historique à la fin VI^e siècle dans la zone concernée, celles des *pagi* dont le contrôle a fluctué entre les différents royaumes francs entre 575 et 596. À la mort de Chilpéric I^{er} en 584, la souveraineté de Paris, qu'il assurait en dépit de son indivision entre les rois francs, passe à son frère Gontran, roi de Bourgogne. Ce dernier, par le traité d'Andelot en 587, adopte son neveu Childebert II, roi de Soissons, et les deux royaumes, avant d'être unifiés en 592 à la mort de Gontran, n'entrent plus en conflit et collaborent sur le plan politique. Ainsi, Senlis, qui dépend du royaume de Childebert II, est partagé entre les deux souverains à raison d'un tiers pour Gontran et deux tiers pour Childebert II. En 592, ce dernier hérite sans difficulté des possessions de son oncle Gontran, dont la souveraineté sur Paris et ce jusqu'à sa mort en 596.

Conclusions

La place de la série des *argentei* de type « parisien » dans le panorama des émissions monétaires mérovingiennes, en dépit de son originalité, ne semble pas si surprenante et s'insère en effet plus logiquement dans la transition monétaire du dernier quart du VI^e siècle et du début du VII^e siècle que l'on aurait pu l'imaginer en première analyse. Le modèle byzantin est encore bien présent par l'iconographie du buste de face et la légende VICTORIA de certains exemplaires de l'atelier de Paris. À contrario, le monogramme amorti en dôme, l'inscription explicite du nom de l'atelier ou la légende possible restituée sur plusieurs exemplaires *actum est siliqua*, nous renvoient directement aux productions monétaires de *tremisses* mérovingiens portant des indications de poids exprimées en siliques.

Reste la question de l'apparent anachronisme de cette production d'*argentei* à la charnière des VI^e-VII^e siècles, alors même que l'on considère encore aujourd'hui que ces émissions et plus généralement celles de l'argent monnayé, cessent vers le milieu du VI^e siècle, donc plusieurs décennies avant, au profit exclusif de l'or. Ce postulat s'appuie pour l'essentiel sur l'absence de références aux souverains byzantins sur les *argentei* après Justin II. Pour autant, sur la plupart d'entre eux, cette titulature est presque inintelligible ce qui rend problématique leur attribution chronologique, d'autant que la modification des modèles iconographiques byzantins des revers n'intervient pas avant le règne de Maurice Tibère (578-582). Ne faudrait-il pas désormais envisager l'hypothèse d'une poursuite des émissions d'*argentei*, au moins dans certaines zones géographiques des royaumes mérovingiens, au-delà du milieu du VI^e siècle ?

Tout en gardant à l'esprit le faible nombre de monnaies de ce type analysées, quelques hypothèses peuvent néanmoins être formulées en guise de conclusion. En premier lieu, les fortes similitudes chimiques entre des monnaies appartenant à différents groupes typologiques suggèrent que plusieurs types ont probablement été fabriqués à partir de stocks communs de métal. Le fait que ces types aient été retrouvés ensemble dans les contextes archéologiques écarte la possibilité de la refonte de l'un pour créer l'autre. Ainsi, dans l'hypothèse où nous serions face à plusieurs ateliers, il faudrait se demander si ceux-ci, probablement proches dans l'espace, n'auraient pas pu partager un même stock de métal. On ne peut donc qu'espérer la découverte de nouveaux exemplaires, afin d'approfondir ou d'écarter ces hypothèses.

L'attribution chronologique des *argentei* de type parisien repose sur un faisceau d'indices concordants mais non définitifs qui les situerait dans une fourchette chronologique large *ca* 585-605, au moins pour leur période de circulation. Il s'agit cependant d'émissions d'un volume conséquent, comme en témoigne la rareté des liaisons de coins, mais probablement de durée limitée et qui pourrait s'être concentrées au cours de la dernière décennie du VI^e siècle.

Par ailleurs et bien qu'il n'existe aucune preuve d'un lien entre elles, ces émissions tardives d'*argentei* ne sont pas sans rappeler les productions contemporaines d'argent (divisions de la siliqua) de la fin du VI^e siècle chez les Lombards, monnaies qui restent cependant typologiquement encore très proches de leurs modèles byzantins⁴².

La nature physique des *argentei* rend leur conservation dans les niveaux archéologiques très aléatoire. Leur petite taille et leur minceur les fragilise, fragilité accentuée par l'oxydation du métal. Ce n'est pas un hasard si l'immense majorité de ces monnaies provient encore aujourd'hui de contextes funéraires. D'un point de vue pratique, ce sont les seuls qui bénéficient d'une approche méthodologique de fouille suffisamment minutieuse pour autoriser leur découverte et leur identification. Tel n'est malheureusement pas le cas de la plupart

42. ARSLAN 2017, p. 356-358.

des fouilles préventives menées sur les sites d'habitat où depuis plusieurs décennies l'approche surfacique et l'exploration partielle et mécanisée des sédiments archéologiques rend quasiment impossible la découverte de ce type de mobilier. Il n'est donc pas improbable que la place de ce monnayage dans l'économie des ^{v^e}-^{vi^e} siècles, aujourd'hui perçue quasi-exclusivement comme « funéraire », soit complètement sous-évaluée. Leur circulation, certes dans un espace géographique limité, montre cependant la vitalité des échanges qui conduisent des monnaies d'ateliers relativement distants à se retrouver dans un même viatique funéraire. Le cas d'espèce des *argentei* de type « parisien », dont on ne soupçonnait même pas l'existence il y a moins de trente ans et qui semble aujourd'hui si original, n'est peut-être pas aussi marginal qu'il y paraît.

Bibliographie

- ARSLAN 2017 : E. A. ARSLAN, La monetazione argentea degli Ostrogoti e dei Lombardi, dans *Mine, métal, monnaie, Melle, les voies de la quantification de l'histoire monétaire du haut Moyen Âge*, M. Bompaire, G. Sarah (dir.), 2017, p. 343-363 (EPHESHP V / Hautes Études Médiévales et Modernes, 111).
- BLANCHET *et alii* 2020 : G. BLANCHET, G. SARAH, J. CHAMEROY, La composition des monnaies d'argent des ^{v^e}-^{vi^e} siècles, l'exemple de découvertes de Normandie et de la vallée du Rhin, dans *Actes du colloque Argentum Romanorum sive Barbarorum. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du ^{iv^e} au ^{vi^e} siècle dans l'Occident romain*, P.-M. Guihard, J. Chameroiy (éd.), Mayence, 2020, p. 241-259.
- BOMPAIRE 1993 : M. BOMPAIRE, Du solidus d'or au denier d'argent : genèse de la monnaie médiévale, dans *L'économie médiévale*, Ph. Contamine (dir.), Paris, p. 103-134.
- BUTCHER, PONTING 2005 : K. BUTCHER, M. PONTING, The Roman Denarius Under the Julio-Claudian Emperors: Mints, Metallurgy and Technology, *Oxford Journal of Archaeology*, 24/2, 2005, p. 163-197.
- CHAMEROY 2020 : J. CHAMEROY, Les numéraires d'argent des ^{v^e}-^{vi^e} siècles découverts en Gaule : nouvelles considérations sur les ateliers et pouvoirs émetteurs, dans *Actes du colloque Argentum Romanorum sive Barbarorum. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du ^{iv^e} au ^{vi^e} siècle dans l'Occident romain*, P.-M. GUIHARD, J. CHAMEROY (éd.), Mayence, 2020, p. 209-230.
- CRUSAFONT *et alii* 2016 : M. CRUSAFONT, J. BENAGES, J. NOGUERA 2016, Silver Visigothic Coinage, *Numismatic Chronicle*, 176, 2016, p. 241-263.
- DHÉNIN 1993 : M. DHÉNIN, L'or, l'argent, le bronze, métaux monétaires, *Mercati e mercanti nell'Alto Medioevo: l'area Euroasiatica e l'area Mediterranea* (Settimane di studio dei Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, XL, 23-29 aprile 1992, Spoleto), Spoleto, p. 827-839.
- DHÉNIN 2013 : M. DHÉNIN, Numismatique de la vallée du Sausset (Fouilles et prospections), dans *Jeunesse Préhistorique et Géologique de France, Sauvetages urgents sur les sites 205 : Les Ruisseaux, 487 : Rue Cruppet, 493 : Fontaine Gantien, 502 : Ferme Cuypers et 669 : Clos Saint-Charles à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Rapport de fouilles archéologiques*, J.-P. de Régibus *et alii*, Paris, 2013, p. 356-359.

- FÉMOLANT 1991 : J.-M. FÉMOLANT, Baron (Oise), Tracé du TGV Nord, Chronique des fouilles médiévales en France, *Archéologie Médiévale*, 21, 1991, p. 273-274.
- FOUCRAY 2005 : Br. FOUCRAY, Circulation et usages monétaires dans le monde rural francilien du haut Moyen Âge, *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2002*, Paris, 2005, p. 25-34.
- FOUCRAY 2008 : Br. FOUCRAY, Monnaies et circulation monétaire en Seine-et-Marne de l'Antiquité au haut Moyen Âge, *Carte Archéologique de la Gaule. La Seine-et-Marne (77)*, vol. 1, Paris, 2008, p. 205-207.
- FOUCRAY 2012 : Br. FOUCRAY, Étude numismatique, dans *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), 4 rue des Mastraits, Fouille d'archéologie préventive 2008-2009. Rapport final d'opération*, C. Le Forestier (dir.), Paris, 2012, vol. 1, p. 227-238.
- FOUCRAY 2016 : Br. FOUCRAY, L'étude des monnaies, dans *Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne - Île-de-France), 17-25 avenue Grouard, La nécropole mérovingienne de Saint-Denis-du-Port, Fouille d'archéologie préventive 2010-2011. Rapport final d'opération*, L. Pecqueur (dir.), Paris, 2016, vol. 1, p. 275-297.
- GENEVIÈVE 2019 : V. GENEVIÈVE, Le [...] wisigothique ?, dans *Contexts and Contextualization of Coin Finds. Proceedings of the Sixth International Colloquium of the Swiss Group for the Study of Coin Finds*, *Studies in Numismatics and Monetary History*, 8, 2019, p. 127-152.
- GUEST 2005 : P. GUEST, *The Late Roman Gold And Silver Coins From The Hoxne Treasure*, 2005, London.
- HAWKES *et alii* 1966 : S. C. HAWKES, J. M. MERRICK, D. M. METCALF, X-Ray Fluorescent Analysis of Some Dark Age Coins and Jewellery, *Archaeometry*, 9 (1), 1966, p. 98-138.
- LAFaurie 1964 : J. Lafaurie, Monnaie en argent trouvée à Fleury-sur-Orne. Essai sur le monnayage d'argent Franc des ^{ve} et ^{vi^e} siècles, *Annales de Normandie*, 2, 1964, p. 179-196.
- LAFaurie 1990 : J. Lafaurie, Les émissions de monnaies en argent, en Gaule, au ^{vi^e} siècle, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1990, p. 202-217.
- LAFaurie 1996 : J. LAFaurie, VVIC in Pontio. Les monnaies mérovingiennes de VVICus, *RN*, 1996, p. 181-239.
- LAFaurie, BARRANDON 1999 : J. LAFaurie, J.-N. BARRANDON, Monnaies épiscopales de Paris à l'époque mérovingienne, *Cahiers de la Rotonde*, 20, 1999, p. 62-69.
- LAFaurie, MORRISON 1987 : J. LAFaurie, C. MORRISON, La pénétration des monnaies byzantines en Gaule mérovingienne et wisigothique du ^{vi^e} au ^{viii^e} siècle, *RN*, 1987, p. 38-98.
- LAFaurie, PILET-LEMIÈRE 2003 : J. LAFaurie, J. PILET-LEMIÈRE, *Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (ve-viii^e siècle)*, (Cahiers Ernest Babelon, 8), Paris, 2003.
- LAUWERS 2015 : Chr. LAUWERS, La monnaie dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours, *CENB*, 52 (1), 2015, p. 24-32.
- LEHRBERGER 2014 : G. LEHRBERGER, Naturwissenschaftliche Untersuchungen an merowingischen Münzen, dans *Die Merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*, J. Jarnut, J. Strothmann (hg.), Paderborn, 2014, Brill, *MittelalterStudien*, 27, p. 511-531.
- LONGNON 1885 : A. LONGNON, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, Paris, 1885.

- METCALF, MERRICK 1967 : D.M. METCALF, J.M. MERRICK, Studies in the composition of early medieval coins, *NC*, 7, 1967, p. 167-181.
- METCALF 1983 : D. METCALF, Interpreting the alloy of the Merovingian silver coinage, dans *Studies in Numismatic Method presented to Philip Grierson*, C. Brooke, B. Stewart, J. Pollard, T. Volk (dir.), Cambridge, 1983, p. 113-126.
- SARAH, GRATUZE 2016 : G. SARAH, B. GRATUZE, LA-ICP-MS Analysis of Ancient Silver Coins Using Concentration Profiles, dans *Recent Advances in Laser Ablation ICP-MS for Archaeology*, L. Dussubieux, M. Golitko, B. Gratuze (dir.), Springer, 2016, p. 73-87.
- SARAH, GRATUZE, BARRANDON 2007 : G. SARAH, B. GRATUZE, J.-N. BARRANDON, Application of laser ablation inductively coupled plasma mass spectrometry (LA-ICP-MS) for the investigation of ancient silver coins, *Journal of Analytical Atomic Spectrometry*, 22 (9), 2007, p. 1163-1167.
- SARAH, SCHIESSER 2013 : G. SARAH, P. SCHIESSER, Les « grands deniers » de Tours, un exemple local de l'apparition du monnayage d'argent mérovingien, *RN*, 2013, p. 355-382.
- SCHIESSER 2012 : Ph. SCHIESSER, Les derniers monnayages d'argent romaniforme de l'Antiquité tardive en Gaule du Nord : Les *argentei* à la Rome assise de moins de 0,9 g, dans *The city and the coin in the ancient and early medieval worlds*, F. Lopez Sanchez (dir.), (BAR International Series, 2402), p. 133-146.
- SCHIESSER 2017 : Ph. SCHIESSER, *Monnaies et circulation monétaire mérovingiennes (vers 670-vers 750). Les monnayages d'argent de Touraine*, Paris, 2017.
- SCHIESSER, SARAH 2017 : Ph. SCHIESSER, G. SARAH, Analyses et typologie des deniers mérovingiens présents dans le trésor de Savonnières (Indre-et-Loire), dans *Mine, métal, monnaie, Melle, les voies de la quantification de l'histoire monétaire du haut Moyen Âge*, M. Bompaire, G. Sarah (dir.), 2017, p. 209-258 (EPHESHP V / Hautes Études Médiévales et Modernes, 111).
- SIMON 1890 : Ch. SIMON, *Histoire de Beaumont-sur-Oise*, Beaumont-sur-Oise, 1890.